

Les Solitudes en France en 2010

La Fondation de France publie une étude de référence* et apporte des réponses

Attentive au phénomène d'exclusion qui place l'isolement au cœur de la question sociale, la Fondation de France publie aujourd'hui une première étude sur « les Solitudes ». « Cette étude nous fait connaître l'ampleur de ce phénomène et ses impacts sur notre société ; elle nous permet d'évaluer la pertinence des réponses que nous apportons et la façon de les faire évoluer », commente Francis Charhon, Directeur général de la Fondation de France.

1 Français sur 10 est seul et 1 sur 4 risque de le devenir

4 millions de personnes (9% des Français) sont aujourd'hui en situation d'isolement objectif. Les réseaux traditionnellement pourvoyeurs de sociabilité - famille, travail, amis, monde associatif - s'affaiblissent. L'appartenance à un seul de ces réseaux ne semble plus suffire à assurer la pérennité du lien social et les **23% d'individus** qui se trouvent dans cette situation sont **en « précarité relationnelle »** et donc particulièrement fragiles. Ils disposent de peu de ressources ou de leviers pour faire face aux accidents de la vie. Divorce, déménagement, décès, licenciement, maladie, handicap... conduisent alors à la solitude.

Par ailleurs, selon l'étude, les **réseaux sociaux virtuels** ne sont pas une compensation aux manques de liens sociaux : 88% des personnes en situation de solitude objective ne les fréquentent pas.

Un phénomène précoce : on est seul à partir de 40 ans

La relation « vieillesse et solitude » est en partie fondée : 15 % des plus de 75 ans sont en situation d'isolement objectif. Mais l'étude révèle qu'**une part importante de la population est dans cette situation dès 40 ans : 9 %** de la population entre 40 et 49 ans.

Les réponses de la Fondation de France

Face à ce constat, la Fondation de France se sent confortée sur la nécessité de maintenir, de recréer des liens sociaux et de mettre l'Homme au centre de ses actions. Elle agit à travers les projets qu'elle soutient à partir de **trois préalables** :

- **assurer un équilibre entre l'autonomie de la personne et des solutions de vie collectives** qui respectent l'individu
- **redonner un sentiment d'utilité** aux personnes seules en leur permettant d'être des contributeurs et pas seulement des « bénéficiaires »
- **s'adapter en permanence aux individus** et ouvrir des « possibles » en respectant les choix de vie de chacun.

En résumé la Fondation de France opte pour une approche pluridisciplinaire. Elle offre son soutien à un tissu associatif, qui engage au quotidien des solutions nouvelles comme réponses aux solitudes.

Contacts presse :

Charlotte de Lattre - T. 01 44 21 87 47 - charlotte.delattre@fdf.org

Niki Vouzas - T. 01 44 21 87 05 - niki.vouzas@fdf.org

En partenariat avec



et **le Parisien**

Aujourd'hui

* Etude réalisée en janvier 2010 par l'institut TMO Régions pour la Fondation de France auprès de 4006 personnes représentatives de la population française de 18 ans et plus.